

### Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales

9, Rue de l'assistance Cité Khadra – 1003-Tunis- Tél.: 71 809.100 - Fax: 71 809.040 – Email : cpscl@topnet.tn

## PARTENAIRE PRIVILEGIE DES COLLECTIVITES LOCALES

#### **BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2016**

(en Dinar Tunisien)

ACTIFS	31/12/2016	31/12/2015	CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	31/12/2016	31/12/2015
Actifs immobilisés	8 015 110	8 226 350	. Fonds de dotation	86 161 054	86 161 054
Immobilisations financières	309 356 820	325 547 972	. Réserves et primes liées au capital	570 878	493 990
. Prêts en cours de réalisation	18 235 867	29 326 642	. Autres capitaux propres	103 612	-
. Prêts en cours de remboursement	290 697 276	295 494 542	. Résultats reportés	200 772 984	175 996 980
. Intérêts intercalaires	423 677	726 788	. Modifications comptables	-	-
Autres actifs financiers et non courants	6 630 353	6 771 620	. Résultat de l'exercice	20 676 507	25 381 004
Total actifs non courants	324 002 283	340 545 942	Total Capitaux propres	308 285 035	288 033 028
. Comptes financiers	634 228	504 900	. Provisions pour litiges	515 683	-
. Autres actifs courants	2 796 249	2 242 126	. Provisions sur créances rééchelonnées	-	1 350 746
Prêts accordés aux Collectivités Locales	91 359 673	99 299 371	. Emprunts Etrangers	135 975 157	163 896 364
. Annuités à moins d'un an	46 499 984	53 916 938	Total Passifs non courants	136 490 840	165 247 110
. Annuités échues et impayées	92 793 994	89 489 476	. Comptes de tiers	3 327 063	1 377 224
. Provisions pour impayés	<74 924 370>	<71 968 380>	. Etat et collectivités publiques	227 286 192	201 409 687
. Intérêts courus	26 990 065	27 861 337	. Comptes transitoires ou d'attente	12 314 639	11 289 209
Valeurs disponibles	305 391 361	262 688 718	. Emprunts échus à moins d'un an	36 480 025	37 924 799
Total actifs courants	400 181 511	364 735 115	Total Passifs courants	279 407 919	252 000 919
TOTAL DES ACTIFS	724 183 794	705 281 057	TOTAL DES CAPITAUX PROP.& PASSIFS	724 183 794	705 281 057

#### ETATS DE RESULTAT COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016 (en Dinar Tunisien)

ETATS DES FLUX DE TRESORERIE COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016 (en Dinar Tunisien)

COMPTES	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts sur les prêts accordés	26 830 512	27 471 437
Autres produits d'exploitation	3 896 643	6 190 654
Total des produits d'exploitation	30 727 155	33 662 091
Intérêts sur emprunts	<6 290 150>	<7 610 022>
Salaires et charges sociales	<5 623 291>	<5 166 108>
Dotations aux amortissements & aux provisions	<6 279 388>	<6 490 528>
Autres charges d'exploitation	<870 215>	<858 815>
Impôts & taxes	<206 061>	<201 459>
Total des charges d'exploitation	<19 269 105>	<20 326 932>
Résultat net d'exploitation	11 458 050	13 335 159
Charges d'intérêts	<195>	<10 132>
Autres pertes ordinaires	<7 224>	-
Gains de change	85 064	1 040 853
Produits des placements	10 861 330	11 015 124
Autres gains ordinaires	-	-
Résultat des activités ordinaires	22 397 025	25 381 004
Is: Contribution conjoncturelle budget de l'Etat	<1 720 518>	-
Résultat net de l'exercice	20 676 507	25 381 004
Effets des modifications comptables	-	-
Résultat après modifications comptables	20 676 507	25 381 004

RUBRIQUES	31/12/2016	31/12/2015
Flux liés à l'exploitation	35 504 602	31 197 331
Intérêts sur prêts encaissés	21 947 609	20 888 036
Intérêts sur placement	11 496 077	13 318 245
Recettes diverses	17 416 288	13 826 529
Charges de fonctionnement	<7 356 773>	<6 501 993>
Intérêts sur emprunts	<7 998 599>	<10 333 486>
Flux liés à l'investissement	779 306	<671 928>
Encaiss/cession d'immo & reclass d'actifs financiers	1 000 000	-
Décais /acquisition d'immo & d'actifs financiers	<220 694>	<671 928>
Flux liés aux activités de financement	7 430 234	14 872 401
Dotations reçues de l'Etat	107 892 169	135 319 731
Remboursements des prêts	56 478 874	58 564 445
Tirages sur emprunts	7 290 600	-
Encaissements sur opérations spéciales	-	55 763
Subventions accordées aux Collectivités Locales	<74 285 513>	<80 050 704>
Prêts accordés aux Collectivités Locales	<30 611 943>	<50 149 920>
Remboursements du principal des emprunts	<52 166 841>	<48 474 564>
Décaissements sur opérations spéciales	<7 167 112>	<392 350>
Flux liés aux opérations pour compte	<1 011 499>	154 060
Recettes pour compte	4 361 156	4 307 671
Paiements pour compte	<5 372 655>	<4 153 611>
Variation de trésorerie	42 702 643	45 551 864
Solde de trésorerie en début de l'exercice	262 688 718	217 136 854
Solde de trésorerie en fin de l'exercice	305 391 361	262 688 718

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Après lecture du rapport d'activité de 2016 et ceux du Réviseur Comptable au titre de l'exercice 2016, et tenant compte des délibérations du Conseil d'Administration de la Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales « **CPSCL** » réuni le 17 Aout 2017, l'autorité de tutelle, a approuvé, le 25 Septembre 2017, les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016.

# EXTRAIT DU RAPPORT GENERAL DU REVISEUR DES COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2016

« Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers *de la Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales*, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31-12-2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Il est à signaler que notre analyse du système de contrôle interne relatif au traitement des informations comptables et à l'établissement et la présentation des états financiers, n'a pas révélé d'anomalies significatives qui pourraient affecter notre opinion sur les états financiers.»

LE REVISEUR LEGAL

Cabinet d'expertise comptable

Saida MEJBRI BEN SAFTA